

La Ville de Lourdes dispose d'emplacements dédiés à l'occupation commerciale de son domaine public pour lesquels des titres d'occupation sont délivrés.

L'article L.2122-1-1 du CG3P prévoit que lorsque les titres d'occupation du domaine public permettent à son titulaire d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, l'attribution doit faire l'objet d'une procédure de sélection librement organisée par l'autorité compétente, et présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, après procédure de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester.

Liste des emplacements proposés à partir du 1^{er} avril 2023 : Étal numéro 2 de la halle de Lourdes (22m²)

Modalités d'obtentions relatives à cet emplacement :

			Etal 11 Boucher charcutier traiteur Volaille - Rouse 27 m ²	Etal 12 Rôtisserie Favard 12,5 m ²						
Etal 10 Poissonnerie Lopvet 26,8 m ²	Porte 6		32,5 m ²	31,6 m ²	Porte 7	Etal 13 Charcuterie Zanesi 20,3 m ²	Etal 34 Fromager Lascurettes 4,3 m ²	Etal 33 Fromager 3 corneilles 4 m ²		
Porte 5		Etal 28 Primeur Madrid 9,2 m ²	Etal 29 Charcuterie Gineste 37 m ²	Etal 30 Fromager Tambourré 15 m ²		Etal 32 26,6 m ²		Etal 15 Bar - Caviste Germont 24,2 m ²		
Etal 9 Boucherie Duthu 31,2 m ²	Etal 27 Boulangerie Brung 9,2 m ²			Etal 31 Volailleur rôtisserie Pouts 38 m ²	Etal 35 Fromager Brousset 11 m ²	Etal 14 Poissonnerie Martine 18 m ²				Porte 1
Etal 7 Boucherie Gonzalez 27,4 m ²		Etal 25 Charcuterie Castaing 16,5 m ²	Etal 23 Fromager Bouchait 23 m ²	Etal 17 Primeur Pezzarini 37,3 m ²		Etal 18 Epicerie fine Hartjé 18 m ²		Etal 16 Tapas Spaniol 28,15 m ²		
Porte 4		Etal 26 Charcuterie espagnole Curro 12 m ²	Etal 24 Primeur Habbani 23,8 m ²	Etal 22 Crèmerie Petitjean 23,8 m ²	Etal 8 Torréfacteur Crauste 15,1 m ²	Etal 21 Fromager Omparet 8,3 m ²				
Etal 6 Boulangerie Dirasse 27,65 m ²	Porte 3		19,7 m ²	Etal 4 Vietnamien N'Guyen 16,8 m ²	Etal 3 Rôtisserie Leal 16,5 m ²	Porte 2	Etal 2 22 m ²	Etal 1 Fromager Berducou 6,5 m ²		

Cet emplacement est proposé à une activité de restauration et traiteur.

Les visites de l'étal sont possibles sur RDV à l'adresse suivante : placage@ville-lourdes.fr

Le dossier de candidature comprendra une présentation du pétitionnaire, de son activité et des articles proposés à la vente, les temps de présence et d'ouverture, les documents administratifs en règle au jour de la demande (Kbis, licences, assurances...) et sera envoyé avant le 31 mars 2023 à 12h00 à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Lourdes
2, rue de l'Hôtel de Ville- BP 709
65107 LOURDES Cedex

Les dossiers reçus seront analysés pour prise de décision sur le candidat choisi. Un courrier sera ensuite adressé à chaque candidat pour l'informer des suites qui ont été données.